

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle polyvalente à Plourivo le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BRIS Chantal (suppléante) ; LE CALVEZ Michel ; LE DU Pascal (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GAREL Pierre-Marie à CONNAN Guy ; KERHERVÉ Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE BLEVENNEC Gilbert à GUILLOU Claudine ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE MARREC François ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PIRIOU Claude à GUILLOU Rémy ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à LE FOLL Marie-Françoise ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	14
Votants	74
Absents	14

DEL2024-06-158

**ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE DE GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION À LA RANCE (SOCIÉTÉ ANONYME HLM)**

Considérant que le législateur a ouvert un droit de participer à l'actionnariat des sociétés anonymes d'HLM aux régions, aux départements et à certains établissements publics de coopération intercommunale sur les territoires desquels sont implantés les logements appartenant aux sociétés anonymes d'H.L.M. ;

Considérant que l'implantation de la société anonyme d'H.L.M « La Rance » lui permet de proposer à l'Agglomération de disposer d'un droit d'entrée au capital de la société pour y détenir, avec les autres collectivités et EPCI intéressés, un total de 23.33 % des droits de vote ;

Considérant qu'à ce titre, l'Agglomération pourrait participer avec voix délibérative à l'assemblée générale de société anonyme d'H.L.M « La Rance » ;

Considérant que le partenariat avec les office et sociétés HLM intervenants sur notre territoire est primordial pour soutenir l'offre en logement social ;

Vu la Loi N° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine définissant les règles de gouvernance des sociétés anonymes d'HLM ;

Vu le décret N°2004-641 du 1^{er} juillet 2004 fixant le prix de l'action à laquelle Guingamp-Paimpol Agglomération à 10 centimes d'euros ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Aménagement et Revitalisation du Territoire du 6 juin 2024 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Emet un avis favorable pour entrer au capital de La Rance, société anonyme d'HLM ;
- Fixe le droit d'entrée de l'Agglomération à 10 actions, soit 1 € au total ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant ;
- Désigne Élisabeth PUILLANDRE comme déléguée titulaire pour représenter Guingamp-Paimpol Agglomération au sein du Conseil d'Administration.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé CHEVALIER